Chers amies et amis producteurs de lait, chers intéressés,

Le 27 janvier, une audition sur « Le Paquet lait et les perspectives d'avenir du secteur laitier » s'est tenue au Parlement européen à Bruxelles. L'événement a mis en évidence les appréciations tout à fait opposées de la situation actuelle du marché laitier du nouveau commissaire à l'agriculture, Phil Hogan, et du rapporteur de la Commission agricole du Parlement européen pour « l'évolution de la situation du marché des produits laitiers et de la mise en œuvre du paquet lait ». En effet, tandis que le commissaire est toujours d'avis que le marché laitier n'est pas en crise, le rapporteur soutient que, sans doute aucun, une nouvelle crise est arrivée et ce sont le marché laitier et les producteurs de lait qui en payent le prix fort.

Un rapport détaillé sur l'audition se trouve dans ce bulletin.

Pendant la conférence de la Commission européenne du 5 décembre 2014 « Perspectives 2024 pour les marchés agricoles de l'UE », Christophe Lafougère de Gira a présenté les perspectives pour le secteur laitier. Dans sa présentation, Lafougère a attiré l'attention sur plusieurs points, dont l'investissement de milliards d'euros dans l'expansion des capacités de transformation en Europe (surtout au niveau des coopératives), la difficultés des coopératives à créer de la valeur ajoutée avec le lait ainsi que la disparition attendue de milliers d'exploitations laitières. Mais c'est précisément ces diapositives qui ont « disparu » de la présentation mise en ligne sur le site de la Commission européenne – les députés et les décideurs politiques sont donc privés de ces informations.

J'ai reçu la présentation originale de l'auteur, incluant ces diapositives, sans néanmoins être autorisée à la publier. **Chers membres de la Commission agriculture et développement rural du Parlement européen : je vous appelle à demander des explications à la Commission européenne quant à la raison pour laquelle elle vous prive de ces informations importantes. Il s'agit de données nécessaires pour répondre à vos questions concernant la transparence et la distribution des marges au sein de la filière lait. Nécessaires pour que vous puissiez vous former une opinion bien fondée de la voie choisie et des mesures nécessaires pour les producteurs de lait en période de crise.**

Les objectifs de la PAC arrêtés dans le Traité de Lisbonne sont clairs : *stabiliser les marchés et assurer un niveau de vie équitable à la population agricole*.

C'est votre responsabilité et votre mission. Je vous demande dès lors : veillez à les mettre en œuvre !

Sieta van Keimpema, Vice-présidente de l'EMB

Bulletin de l'EMB Février 2015

- Audition « Le Paquet lait et les perspectives d'avenir du secteur laitier »
- L'envolée du Franc Suisse crée des problèmes pour les producteurs laitiers
- Situation en Irlande en Janvier
- Semaine Verte de Berlin - Colloque BDM
- Colloque de la MIG Belgique
- Interview avec Dace Pastare
- Actualités bruxelloises
- Calendrier de l'EMB

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935
Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

Audition « Le Paquet lait et les perspectives d'avenir du secteur laitier »

© European Union, 2015

Lors de l'audition au Parlément européen, tous les experts, dont l'EMB, partageaient l'opinion que le paquet lait n'a pas atteint son but, c.à.d. de permettre aux producteurs de lait de réellement améliorer leur position sur le marché.

Malgré les contrats et les organisations de producteurs, les producteurs laitiers ne sont pas à même de négocier un bon prix du lait avec les laiteries. Ceci est notamment dû au fait que les membres de coopératives sont exclus des dispositions du paquet lait ainsi qu'aux excédents de lait sur le marché. Les mesures dans le cadre de « l'atterrissage en douceur » étaient elles aussi considérées comme un échec. Elles semblent avoir été prises sans aucun fondement, de nombreux décideurs politiques semblant toujours se bercer d'illusions.

Une des solutions possibles à la crise actuelle, avancée par bon nombre d'intervenants, était l'augmentation du seuil d'intervention. Cette proposition ne semble cependant pas adaptée, étant donné qu'une augmentation importante du seuil nous renverrait dans une situation telle que nous l'avons connue avant 1984, avec des lacs de lait et des montagnes de beurre. De plus, cette mesure ne profiterait qu'au secteur de la transformation qui pourrait s'assurer d'une marge suffisante, tandis que les producteurs continueraient à recevoir un prix du lait très bas. Mis à part le Programme de responsabilisation face au marché (PRM), aucune solution adéquate n'a été présentée.

Le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) a été présenté comme un instrument de crise – et ce n'est d'ailleurs rien d'autre. Il permettrait d'éviter un effondrement total des prix à la production, de limiter la volatilité des prix, d'endiguer les crises et de permettre aux producteurs de lait d'avoir en permanence une vue globale sur l'évolution du marché et, de ce fait, de réagir aux signaux du marché.

Le spectacle continuera-t-il ?

La session de questions et de réponses a mis en évidence le fait que certains députés européens continuent à être plus intéressés en des jeux politiques qu'en de vraies solutions pour gérer les crises. Lors de la séance, quelques députés ont décrit le PRM comme un système de « quotas par la petite porte » – une représentation tout à fait fausse des faits. Le PRM constitue simplement un instrument de crise qui n'impose **aucune limitation** de la production pendant **les périodes où le marché est en équilibre**.

Dans ma réaction aux remarques et aux questions, je n'ai pas tourné autour du pot : la Commission européenne a répété plusieurs fois qu'après la suppression des quotas, les producteurs laitiers devraient réagir aux signaux du marché. Tout d'abord il est cependant nécessaire de définir le terme de « crise ». Si certains producteurs ne réagissent pas aux signaux du marché et, malgré une crise décrétée officiellement, continuent à augmenter leur production et, de ce fait, empirent la situation sur le marché, ce sont ces derniers qui devraient en payer le prix – et non les producteurs qui ont agi de manière responsable et selon les conditions du marché. Chaque député européen devrait éviter à tout prix de protéger les « pollueurs » du marché – c.à.d. ceux qui coûtent de l'argent à la Communauté européenne.

Si, d'un autre côté, les députés estiment qu'aucun instrument de soutien aux producteurs laitiers ne devrait être mis en place qui entraverait les flux de lait de moins en moins cher en faveur des industriels – parce qu'ils ont investi des milliards de l'argent des producteurs dans l'expansion des capacités de transformation – alors je les invite à continuer comme prévu ! Ils pourront ainsi se féliciter dans quelques années, face à la disparition de la production laitière de régions entières en Europe, des fermes industrielles dans les autres régions, avec des problèmes pour l'environnement comme « petit plus », et la perte de milliers d'exploitations familiales.

Sieta van Keimpema, Vice-présidente de l'EMB

Vidéo de l'audition (en anglais): Intervention Sieta van Keimpema 1:53:00, réponses de Sieta 3:11:38.

L'envolée du Franc Suisse crée des problèmes pour les producteurs laitiers

© wikimedia commons

Le secteur suisse du lait et des produits laitiers se voit confronté à une tâche herculéenne. La Banque nationale suisse a abandonné le cours plancher par rapport à l'euro, engendrant une augmentation de 20 % du cours du Franc suisse en une seule journée. La différence de prix par rapport aux autres pays a ainsi augmenté d'un jour à l'autre.

Les producteurs laitiers suisses étaient déjà confrontés à un prix du lait constamment en baisse depuis six mois, sous le prétexte qu'à l'étranger aussi, les prix étaient en diminution. Suite à l'augmentation du cours du Franc suisse de 20 % en un jour, le prix du lait en Suisse a augmenté d'environ 50 à quelque 60 centimes d'euro par rapport à l'UE. En même temps, les coûts de production ont augmenté de 75 à 90 centimes (d'un point de vue purement mathématique). Cela uniquement sur base du cours du Franc suisse.

La filière laitière craint des « conséquences dévastatrices ». Il faut s'attendre à ce que les laiteries tenteront de compenser la dépréciation de l'euro par des baisses massives du prix du lait. Dans un courrier, BIG-M, organisation membre de l'EMB, a mis en évidence qu'en Suisse une protection aux frontières est toujours d'application pour les produits laitiers frais. Il ne devrait dès lors pas y avoir de pression sur le prix du lait A pour cette catégorie de produits. Or, une telle pression existe bel et bien, étant donné le manque de transparence du côté des laiteries lors de la mise en œuvre du système de segmentation en lait A, B et C. On assiste ainsi à un élargissement des volumes de lait au prix le plus bas, et de ce fait à une érosion du système même de segmentation du prix.

Afin de mettre un terme à cette érosion inutile, BIG-M appelle l'Interprofession suisse du lait d'enfin mettre en œuvre la segmentation de façon cohérente et transparente. L'Interprofession avait décidé de l'introduction de la segmentation il y aura bientôt cinq ans, en la présentant aux médias comme la solution miracle pour le marché laitier : « Cette segmentation vaut tant pour l'achat de lait au premier échelon que pour l'achat au deuxième échelon. Elle doit déboucher sur des contrats plus contraignants et garantir, de plus, que le lait non contractuel soit intégré et ne compromette pas le prix de la matière première. » Jusqu'à présent il n'y a toujours pas de règles pour la mise en œuvre concrète de cette décision. En effet, elle est contournée notamment par les organisations commercialisant du lait (même celles de producteurs). Une application efficace de la segmentation est néanmoins seulement possible si – au niveau du premier échelon – les producteurs disposent d'un contrat d'achat du lait signé par les deux parties et contenant des informations claires quant aux volumes.

Après cinq années infructueuses, l'Interprofession du lait doit maintenant prouver qu'elle prend enfin au sérieux sa mission, à savoir « le soutien de la valorisation à tous les niveaux de la filière laitière ». Si sa seule mission est de servir d'alibi, nous pouvons bien nous en passer.

Werner Locher, BIG-M

Uniterre, notre deuxième organisation membre en Suisse a publié un communiqué de presse sous le titre: „La disparition du cours plancher ne justifiera aucune baisse des prix aux producteurs“

Situation en Irlande en Janvier

© wikimedia commons

En ce début d'année 2015, le prix du lait et la disponibilité de quotas suscitent l'inquiétude des producteurs laitiers en Irlande. Le prix du lait payé aux producteurs en décembre 2014 était de 30 à 32 centimes le litre, comparé à 39 centimes le litre au milieu de l'année 2014.

L'inquiétude des éleveurs laitiers envers le niveau probable du prix du lait en 2015 est grande, vu les conséquences que des prix si peu élevés auront sur la rentabilité des exploitations. La volatilité du prix du lait pourrait entraîner une chute de celui-ci de l'ordre de 50 % en un an – avec les conséquences que cela suppose pour le revenu des producteurs laitiers irlandais. Des exploitations actuellement rentables seront ainsi amenées à cesser la production, de manière définitive. Si cette volatilité constante ne cesse pas, elle pourrait engendrer la fin des exploitations familiales traditionnelles en Irlande.

Selon des estimations pour les livraisons de lait, telles que communiquées par l'industrie pour la période jusqu'au 31 décembre 2014, l'Irlande dépasserait son quota de 5,93 %. En tenant compte de la teneur en matières grasses butyriques du lait livré durant cette même période, l'Irlande sera soumise au paiement d'un superprélèvement de 90 millions d'euros.

Les conditions particulièrement favorables à la croissance d'herbe en été et en automne dernier ainsi que le prix moyen du lait élevé avait eu comme effet le dépassement du quota national de 7,15 %. La légère diminution de la production en novembre et en décembre 2014 ont cependant permis une diminution du dépassement global d'un pourcent.

Paul Smyth, ICMSA

Semaine Verte de Berlin - Colloque BDM

© wikimedia commons

(Berlin, 17.01.15) 1.000 producteurs laitiers des quatre coins de l'Allemagne ont répondu présents à l'invitation du BDM (Bundesverband Deutscher Milchviehhalter), organisation membre de l'EMB, d'assister à un colloque organisé dans le cadre de la Semaine verte de Berlin. Les exposés des intervenants ont traité d'une variété de sujets, tels qu'une analyse des acteurs du marché mondial ou encore les différentes possibilités de faire face aux opportunités et aux risques que pose le marché mondial.

Stephan Börnecke, auteur et journaliste (rédacteur de la Frankfurter Rundschau pendant 30 ans), a offert une analyse de ce à quoi devront s'attendre les agriculteurs suite à l'accord de libre échange TTIP entre les États-Unis et l'UE. Deux parties inégales se font face, toutes deux espérant en tirer des gains par les exportations. Il a souligné le côté peu réaliste de cette supposition pour les producteurs laitiers européens, vu la situation de départ très inégale. Selon une étude du Parlement européen, les grands perdants seraient les producteurs favorisant l'élevage allaitant. Entre les pronostics de croissance et la lutte contre le réchauffement climatique il serait important de « ne pas traiter les vaches comme des cochons ». En d'autres termes, il est important de stabiliser le pâturage extensif et la production de fourrages verts, « au lieu de nourrir les animaux de plus en plus avec des cultures fourragères », tels les conseils de Börnecke.

Le président du Thünen-Institut, le professeur Folkhard Isermeyer, a expliqué que dans le contexte de la libéralisation

des marchés agricoles, il existait des domaines où une régulation s'avérait nécessaire. En fonction du domaine, une telle régulation serait cependant parfois difficile à réaliser. Notamment dans le domaine de la protection de l'environnement et des règles d'élevage, la réponse à la question fondamentale quant à l'objectif à atteindre ne serait qu'incomplète. Dans ce sens, Isermeyer a appelé à une politique « plus intelligente » que celle d'uniquement rendre les règles imposées plus sévères.

Le producteur de lait Conny Derboven de l'état fédéré allemand de Basse-Saxe a quant à lui offert une analyse de la situation actuelle d'un point de vue pratique. Il a exposé ses prévisions personnelles pour l'évolution future du marché sous le cadre légal actuel. Finalement, Johannes Pfaller, lui aussi éleveur laitier et porte-parole du Conseil consultatif du BDM, a présenté le concept de gestion de crises du marché. Tous ceux qui ont ensuite critiqué le concept en soutenant qu'il s'agissait d'une prolongation du régime des quotas laitiers ont vite été corrigés : il s'agirait en effet d'un concept s'inscrivant tout à fait dans l'optique d'une économie du marché et qui permettrait de réagir de façon adéquate à l'évolution du marché.

Le colloque s’est terminé en beauté, par la remise du prix du journalisme « Lait équitable ». Le Président du BDM, Romuald Schaber, et le membre du Conseil consultatif fédéral Michael Braun ont honoré les lauréats pour leurs contributions qui traitaient de façon très réussie la thématique du lait équitable.

Markus Schulz, BDM

Colloque de la MIG Belgique

© EMB

Le 9 janvier, la MIG (Milcherzeuger Interessens-gemeinschaft), organisation membre belge de l’EMB, avait invité un producteur d'Allemagne et un éleveur laitier danois, dont les interventions étaient particulièrement intéressantes.

Les producteurs danois dans le piège de l'endettement

Kjartan Poulsen, producteur bio danois et membre du Comité directeur de l'EMB, a donné un aperçu de la situation du secteur laitier au Danemark. Avec deux associés et 15 employés, il gère une grande exploitation bio avec quelque 850 vaches. Le Danemark compte environ 3300 producteurs laitiers (2014). 95 % du lait produit est transformé par la coopérative Arla Foods. Les 5 % restants sont livrés à 11 laiteries de petite taille.

Le fameux modèle basé sur le principe de « s'agrandir ou céder » est de plus en plus source de profondes inquiétudes. De nombreuses exploitations sont obligées de cesser la production, surtout à cause du niveau élevé d'endettement. « Rien que la semaine dernière, 20 exploitations ont dû abandonner parce que les banques ne jouent plus le jeu », s'inquiétait Kjartan Poulsen. Malgré le prix du lait très bas, beaucoup de producteurs de lait augmenteront leur production à partir du premier avril. « Bien que les prix soient bas, de nombreuses exploitations essayent d'améliorer leur flux de trésorerie, afin de pouvoir amortir une partie des dettes qu'ils ont accumulées », explique Poulsen.

Le deuxième intervenant, un agriculteur bio allemand, a exposé quant à lui le fait que « le moins est parfois l'ami du bien ».

La méthode de la monotraite

Le producteur bio Karl Meyer (51) de Bavière a offert un compte rendu de sa méthode de la monotraite. Il a changé sa manière de travailler en 2009, suite à la grève du lait avec la France. Ce qui a débuté comme essai est maintenant pratique courante dans son exploitation. Meyer avait copié le principe d'exploitations de Nouvelle Zélande, où les éleveurs laitiers pratiquent une seule traite journalière en cas de pénurie de fourrages. Initialement, Meyer s'attendait à

une perte de production de 30 %, mais en pratique ce chiffre avoisine les 50 %. « D'un point de vue économique, j'en tire cependant toujours un avantage, puisque je fais des économies lors de l'achat de fourrages », explique Meyer. Les difficultés auxquelles il devait faire face au début, notamment des infections mammaires, ne posent plus du tout problème aujourd'hui. Ses vaches sont en meilleure santé depuis son passage à une traite journalière. « Leur fertilité a augmenté et les frais de vétérinaire ont nettement diminué », poursuit-il.

Aujourd'hui, Meyer ne trait donc ses 73 vaches plus que le matin et n'y voit que des avantages. Sur son exploitation, aujourd'hui certifiée bio, il travaille avec son épouse et son fils. La nouvelle méthode de travail procure à la famille une meilleure qualité de vie.

L'exposé de Karl Meyer a suscité un grand intérêt parmi les producteurs laitiers belges et trouvera certainement des adeptes dans d'autres pays. Erich Pohen, président de la MIG- Ostbelgien (Communauté germanophone), expliqua que cette méthode s'adapte particulièrement bien à l'agriculture biologique. « Les producteurs bio n'utilisent à priori pas de fourrages concentrés, ont un rendement inférieur et bénéficient d'un prix du lait supérieur. » Dans la discussion qui s'en suivit, il s'est avéré que la charge de travail très élevée dans les exploitations pèse lourd sur les éleveurs laitiers et qu'en Belgique aussi, des méthodes de traite alternatives, telles que la traite à intervalles de 16h, sont pratiquées.

Regina Reiterer, EMB

Interview avec Dace Pastare

Madame Dace Pastare est présidente de la coopérative Marsava et membre de l'association lettonne des producteurs laitiers. Avec son mari, elle exploite une ferme de 120 vaches, ce qui correspond à une exploitation de taille moyenne en Lettonie. La coopérative Marsava compte 85 membres et représente une production de 80 tonnes de lait par jour.

© Jana Ligata

Madame Pastare, vous aussi avez une exploitation laitière. Que pensez-vous de la situation actuelle des producteurs laitiers en Lettonie ?

La situation varie fortement en ce moment – et la taille varie également de façon considérable d'une exploitation à l'autre, certaines exploitations comptant quelques milliers de vaches, tandis que d'autres sont de taille très réduite, avec seulement quelques animaux. Certaines exploitations stagnent et ne se développent pas du tout. La raison en est notamment l'âge des producteurs et le prix élevé des terres. D'autres producteurs aimeraient agrandir, mais attendent le moment opportun. Un troisième groupe d'éleveurs mise sur l'agrandissement de leur exploitation, quelle que soit la situation. Ces producteurs poursuivent leur objectif de façon résolue.

Quels sont les prix actuels du lait en Lettonie ?

Le prix du lait a chuté ces derniers mois. En avril 2014, il était de 38,5 centimes, en juin encore de 31,5 ct et en octobre, le prix était tombé à seulement 24 ct. Il y a de grandes différences de prix dans le pays. En septembre 2014, la plus grande coopérative payait le lait 19,5 ct le litre. Notre coopérative, Marsava, payait quant à elle 22 ct (septembre 2014). Je connais même une exploitation de très petite taille avec 20 vaches qui ne recevait que 12 ct pour un litre de lait. En décembre, nous recevions 24 centimes, mais depuis janvier plus que 22 ct. Les prix du lait sont très bas. Nous nous inquiétons aussi au sujet du superprélèvement. Pour la campagne laitière 2014/2015, nous nous attendons à un dépassement de notre quota de 7 %. Les pénalités sont plus élevées que le prix du lait ! Actuellement, les producteurs lettons survivent grâce aux aides et aux payements directs. Si ceux-ci sont supprimés, nous aurons de sérieux problèmes. Je me demande comment nous allons alors payer les fourrages.

Comment voyez-vous l'avenir des exploitations en Lettonie ?

Les laiteries dépendent de notre lait et je pense qu'ils payeront à nouveau des prix plus élevés pour le lait. Selon moi, nous devons nous attendre à ce que la crise dure encore deux ou trois ans. La crise en 2009 a montré que les prix ont commencé à remonter après quelques mois. Je vois la situation d'un point de vue très pragmatique : certaines exploitations laitières vont survivre et l'équilibre entre l'offre et la demande sera rétabli. Bien sûr cela dépend de notre rentabilité, de l'évolution (du développement) des coûts de fourrage, etc.

Votre coopérative Marsava a récemment lancé de nouveaux produits sur le marché. Quels sont ces produits ?

Nous avons eu l'idée, dans notre coopérative, de lancer notre propre produit. En octobre 2014, nous avons ainsi débuté la commercialisation d'un certain type de fromage blanc. En Lettonie, le fromage blanc jouit d'une longue tradition en tant qu'aliment sain pour les enfants, mais il n'était pas toujours nécessairement très bon. Notre objectif était de créer, sur base d'une recette traditionnelle, un produit sain et savoureux pour toute la famille. Nous commercialisons également de la crème, qui en est un sous-produit.

Était-ce difficile de lancer un nouvel « ancien » produit ?

Ce n'était pas facile au début. Notre problème principal était le financement de notre propre laiterie. Aucune banque n'était disposée à nous prêter de l'argent, vu notre statut de coopérative. Nous avons donc été obligés de confier la production à une autre laiterie. Le projet est maintenant lancé et plusieurs chaînes de supermarchés nationales et des magasins privés de plus petite taille vendent actuellement nos deux produits. Chaque semaine, nous transformons une tonne de lait en fromage blanc et en crème. Les ventes augmentent peu à peu, mais nous ne réalisons pas encore de bénéfice.

Quels sont vos objectifs et projets d'avenir ?

Notre objectif est de bien ancrer nos produits dans le marché. Dans quelques années, nous aimerions disposer de notre propre laiterie. Notre prochain projet est une crème à la vanille (une sorte de crème anglaise). Nous sommes en train de développer la technique de production. Notre coopérative Marsava tient son nom d'une déesse lettonne qui protège et veille sur le bétail et les agriculteurs. C'est donc de bon augure !

Madame Pastare, je vous remercie pour cet entretien.

Regina Reiterer, EMB

Actualités bruxelloises

© wikimedia commons

Table ronde : perspectives des producteurs laitiers pour l'après-quotas

Le 21 janvier, les députés européens Paolo de Castro (S&D) et Michel Dantin (PPE) ont invité à une table ronde au sujet de la suppression des quotas laitiers et de la mise en place d'instruments de crise supplémentaires. Des représentants d'organisations de producteurs et des interprofessions y ont présenté leur situation spécifique et discuté des perspectives des producteurs de lait en France, en Italie, en Espagne et au Portugal. Un point intéressant était le constat que les producteurs français n'étaient pas à même de négocier avec les laiteries des contrats avec des conditions raisonnables. Quant à la discussion de l'augmentation du seuil d'intervention, la Commission européenne a rejeté la proposition. Les rapporteurs pour le marché laitier ont également pris la parole. Les députés du Parlement européen prévoient, dans les mois à venir, d'élaborer des propositions pour des instruments de crise supplémentaires.

Entretien avec le Commissaire Hogan

Le 22 janvier, une délégation de l'EMB a eu un entretien avec le nouveau Commissaire à l'agriculture Phil Hogan. La situation sur le marché laitier, les coûts de production et l'endettement au Danemark ont été discutés. Le Commissaire ne veut pas parler de crise. Hogan se prononce clairement contre une régulation des volumes. Son but est de développer des nouveaux marchés et d'améliorer les marges endéans la filière. Le Commissaire Hogan a montré de l'intérêt pour nos études sur les coûts de production. Nous essayons d'obtenir un autre entretien afin de présenter nos études et de montrer une image réaliste des coûts de production.

Conseil des ministres de l'agriculture à Bruxelles

Le 26 janvier, les ministres de l'agriculture ont discuté des conséquences de l'embargo russe sur le marché. Le Commissaire Hogan soutient toujours que le marché laitier européen ne subit pas de crise. Il s'est cependant montré disposé à renforcer l'Observatoire du marché laitier. Selon la délégation allemande, les mesures prises par la Commission européenne jusqu'à présent ne seraient pas suffisantes. La situation dramatique des producteurs laitiers au Royaume-Uni a également été discutée lors de la réunion des ministres. Depuis plusieurs semaines, les producteurs de lait britanniques sont confrontés à des prix du lait en forte baisse. Le Secrétaire d'État du Royaume-Uni Eustice a proposé l'introduction d'une appellation de pays d'origine pour les produits laitiers, dans le but de protéger les producteurs de lait britanniques. Selon une source non vérifiée, la Russie envisagerait d'ouvrir son marché pour toute une série de produits à haute valeur ajoutée, dont les produits bénéficiant d'une appellation d'origine ou d'une indication géographique. Le Commissaire de l'agriculture et la Commission ont appelé les États membres à adopter une position commune envers la Russie.

Stockage privé – augmentation parmi les États membres de l'UE

Le commissaire à l'agriculture Phil Hogan a annoncé une prolongation du stockage privé pour le beurre et le lait écrémé en poudre jusqu'à la fin septembre 2015, afin d'offrir aux agriculteurs un filet de sécurité supplémentaire. Depuis septembre 2014, plus de 26.700 tonnes de beurre et 17.900 t de lait écrémé en poudre ont été retirées du marché et mis en stockage privé. Ces chiffres correspondent à environ 5% de la production de beurre et 4% de la production de lait écrémé en poudre. Depuis le début de l'année, quelque 5.190 t de beurre ont été mises en stockage. La plus grande partie des 26.749 t de beurre en stockage au total, se situe aux Pays-Bas (9.645 t), en Irlande (8.014 t), en Belgique (2.976 t) et en France (2.944t). 628 t de lait écrémé en poudre ont été mises en stockage depuis le 1er janvier 2015. La plus grande partie des 17.970 t lait écrémé en poudre stockées se trouve en Allemagne (9.420 t), en Espagne (3.359t) et en Lituanie (2.841t). Ni du beurre, ni du lait en poudre stockés ont été proposés à l'intervention depuis le début du programme en septembre 2014.

« Offensive » de transparence de la Commission européenne pour le TTIP

La Commission européenne a réagi aux critiques sévères face au TTIP, en publiant toute une série de documents s'y rapportant, dont certains textes de négociation. L'accès à la version consolidée du texte n'est néanmoins toujours pas donné.

À la mi-janvier, la Commission avait également présenté les résultats de la consultation en ligne sur les clauses de protection des investissements dans l'accord commercial avec les États-Unis. Avec presque 150 000 réponses, le taux de participation à la consultation avait été très élevé. La grande majorité demandait l'exclusion de la clause de l'ISDS (règlement de différends entre investisseurs et États) de l'accord. La décision finale si l'ISDS sera ou non inclus dans le TTIP sera prise par le Conseil, a affirmé la Commissaire Malmström.

Les prix du lait en Chine : les excédents de lait se heurtent au lait d'importation

La situation actuelle en Chine montre que les producteurs de lait du monde entier font face aux mêmes problèmes. En Chine, les prix du lait ont diminué considérablement au cours de ces derniers mois. La cause en serait une offre excédentaire de lait ainsi que des marchandises à bas prix issues du marché mondial, auxquelles les laiteries font de plus en plus appel. Ces dernières semaines, les producteurs laitiers chinois ont commencé à jeter leur lait et à réduire leurs cheptels. Selon les médias, le Ministère de l'agriculture, en collaboration avec les administrations régionales, prévoirait actuellement de soutenir le secteur laitier par le biais de mesures politiques adéquates pour le marché. Les laiteries ont été appelées à acheter davantage de matière première, afin de stabiliser le prix à la production. Jusque fin 2013, le secteur laitier chinois était encore en pleine croissance et était présenté aux producteurs européens comme un marché porteur.

Regina Reiterer, EMB

Calendrier de l'EMB

Les principales réunions du Comité directeur de l’EMB en février 2015 :

- 03.02.: Audience publique « Protection des investissements et ISDS dans les accords de commerce et d’investissement de l’UE »
- 04.02.: Réunion des parties prenantes sur le huitième cycle de négociations du TTIP (Présentation de l'EMB)
- 10.02.: Événement « Good Food Good Farming » (Présentation de l'EMB)
- 13.02.: Réunion du groupe de dialogue civil « Qualité et promotion »
- 24.02.: Entretien avec des députes européens (Bruxelles)
- 24.02.: Réunion de l’Observatoire du marché laitier (Bruxelles)
- 24.02.: Réunion du Comité directeur de l’EMB (Bruxelles)

European Milk Board ASBL
Rue de la Loi 155
B-1040 Bruxelles
Tel: +32 (0)2808 1935
Fax: +32 (0)2808 8265
Mail: office@europeanmilkboard.org
Document-URL: http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-fevrier-2015.html